

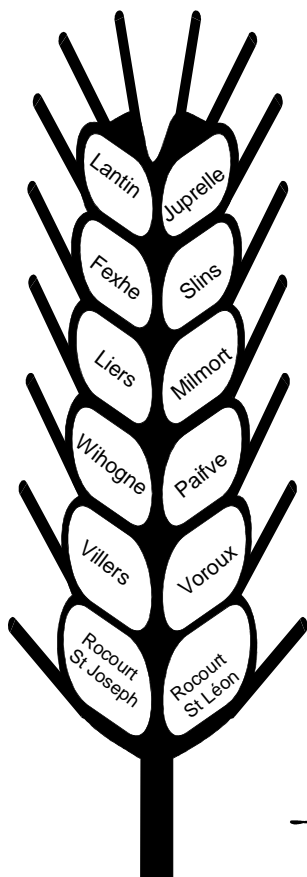
Nouvelles des Douze

Bulletin d'information de l'unité
pastorale « Les Douze »

Juin 2015
N° 91

7 juin - Fête-Dieu

Pain et Vin



En choisissant d'être Pain et Vin, Jésus veut se donner à tous les Hommes. Manger est un besoin vital et universel pour tous les êtres vivants. Ainsi, l'intellectuel et le manoeuvre, le petit enfant et le vieillard sont rejoints par Jésus en ce besoin. C'est un besoin du corps, et justement, Jésus veut réconcilier L'Esprit avec la Chair.



Editeur responsable :
Ralph Schmeder
Chaussée de Tongres 347
4000 Rocourt

Edito :

Questions-réponses sur le mariage

Chers lecteurs,

Même si le nombre de couples qui choisissent de se marier a chuté de façon dramatique ces dernières années, nos communautés ont encore régulièrement la joie d'accueillir les promesses d'engagement d'hommes et de femmes qui décident d'unir leurs destins à l'église, devant Dieu. Ci-dessous, vous trouverez quelques réponses à des questions qui me sont posées à l'occasion de telles célébrations.

Mariage civil, mariage religieux : pourquoi les croyants doivent-ils se marier deux fois ?

Pour beaucoup de couples qui se marient à l'église, le passage par la commune n'est qu'une « formalité administrative ». Et pourtant, le rite civil est porteur de sens, lui aussi. Il solennise l'engagement des époux et donne une dimension citoyenne à cette union de deux personnes. Devant le représentant de la commune, la société rend visible l'importance qu'elle reconnaît à cette nouvelle cellule sociale, à la nouvelle famille qui se constitue. Le couple et la famille restent malgré tout la base de la vie en société, et il est important de le reconnaître.



Faut-il être baptisé, avoir fait sa profession de foi et sa confirmation pour pouvoir se marier ?

Au moins un des deux partenaires doit être baptisé. La profession de foi n'étant pas un sacrement, elle n'est pas nécessaire. La confirmation a été obligatoire dans le passé ; elle ne l'est plus aujourd'hui. Mais à côté de la question des règles, il faut aussi tenir compte de la dimension pastorale. Le mariage à l'église fait partie d'un cheminement de foi qui a commencé par le baptême mais devrait normalement s'exprimer aussi par des étapes intermédiaires et des engagements concrets. La confirmation en fait partie...

Quand les fiancés ne partagent pas la même foi, peuvent-ils quand même se marier à l'église ?

On parle de « mariage mixte » lorsque un des deux est un catholique baptisé alors que l'autre appartient à une autre confession chrétienne, à une autre religion, n'est pas baptisé ou s'affirme non-croyant. Dans tous ces cas, le mariage peut être célébré à l'église. Le prêtre adressera à l'évêque une demande de dispense qui est pratiquement toujours accordée.

Peut-on choisir librement l'église pour le mariage et le prêtre qui le célébrera ?

Normalement, le mariage est célébré dans la paroisse d'un des deux fiancés, par le curé de cette paroisse, qui a « juridiction ». Mais si le prêtre donne son autorisation, le couple peut choisir un autre lieu et un autre prêtre. Cela arrive d'ailleurs souvent : un couple a vécu quelque chose d'important avec tel ou tel prêtre et souhaite qu'il soit témoin de leur union. Cela donnera une note beaucoup plus personnelle à la célébration...

Est-ce toujours un prêtre qui préside à une célébration de mariage ?

S'agissant d'un des sept sacrements, le mariage doit être célébré par un ministre ordonné. Parmi ceux-ci, il y a aussi les diacres qui ont le droit de baptiser et de célébrer des mariages. Dans ce cas, il ne peut évidemment pas y avoir d'eucharistie, puisqu'il s'agit d'un sacrement réservé aux prêtres et évêques.

Combien coûte un mariage à l'église ?

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les diocèses francophones de Belgique se sont mis d'accord pour harmoniser le « casuel », c'est-à-dire la participation volontaire aux frais d'un mariage (ou de funérailles). Les 160 euros demandés sont répartis entre le célébrant (20 euros), l'organiste ou le chantre (30 euros), le sacristain (25 euros), la fabrique d'église (50 euros), l'évêché (25 euros) et la caisse paroissiale (10 euros). Des exceptions sont possibles pour les couples qui ne seraient pas en mesure de payer l'intégralité de la somme.

Faut-il être célibataire pour pouvoir recevoir le sacrement du mariage ?

La plupart des mariages sont célébrés entre personnes célibataires, même si elles ont vécu ensemble pendant des années ou sont mariées civilement depuis un certain temps. Les veufs et veuves ont le droit de se remarier à l'église, contrairement aux personnes divorcées. Si celles-ci n'ont pas fait appel à une procédure de déclaration de nullité de leur premier mariage (on constate a posteriori que ce mariage n'était pas valide), ils n'ont pas droit à un second sacrement, et leur remariage civil est considéré par l'Eglise comme une grave « rupture d'alliance ». Néanmoins, dans certains diocèses, les évêques ont généralisé des « temps de prière à l'occasion d'un remariage civil » pour accueillir les divorcés et répondre positivement au souhait des couples d'associer Dieu à leur nouvel engagement.

Ralph Schmeder, curé de l'UP « Les Douze »

Michel Bovy, originaire de Rocourt, ordonné prêtre à Metz

Voici un événement qui vaut la peine d'être mentionné parce que qu'il est devenu plutôt rare. Michel Bovy, né à Rocourt en 1965, et ayant vécu en famille à Rocourt pendant plus de 20 ans, sera ordonné prêtre pour le diocèse de Metz le dimanche 28 juin à 15h00 à la cathédrale de Metz. Il commencera à exercer son ministère de vicaire à Sarreguemines dès septembre 2015.

Il viendra célébrer une première messe avec le curé Ralph Schmeder le **vendredi 3 juillet 2015 à 11h00 (fête de saint Thomas) à l'église Saint-Joseph, chaussée de Tongres 345 à Rocourt**, afin de rendre grâce à Dieu dans la paroisse où il a vécu avec sa famille et où il a reçu l'appel du Seigneur pour le sacerdoce. A cette occasion, vous êtes tous cordialement invités à prendre part à l'eucharistie et à vous associer à cet envoi en mission.



Michel a connu un long parcours avant d'être ordonné. Après plus de 13 années d'activités professionnelles, il a vécu plusieurs retraites, notamment à la Communauté des Béatitudes de Thy-le-Château et d'autres encore, avec le père jésuite Paul Lammerant (habitant alors à Paray-le-Monial et actuellement à Charleroi) et la sœur Anne-Marie Jacquet (Namur). Ces retraites l'ont poussé à recommencer à suivre le chemin du Seigneur dès 2005.

Il a alors rejoint l'IET à Bruxelles pour une année de formation en théologie, tout en vivant à la communauté de « la Viale » à Uccle, avec des prêtres jésuites et d'autres laïcs engagés. Ensuite, il a été accueilli simultanément par la communauté de la Poudrière-Emmaüs durant un an, en bénéficiant du soutien spirituel du père Dominique Schiltz sj. Après un discernement spirituel avec un père jésuite de l'IET (le père R. Huet sj) durant deux ans, il a été envoyé à Ars-sur-Formans, le village du saint curé d'Ars, pour effectuer son premier cycle de formation (trois ans) au séminaire de la « Société Saint-Jean-Marie-Vianney ».

Après discernement, il a ensuite rejoint le diocèse de Metz en faisant connaissance avec des laïcs et des prêtres (dont le père Laurent Pidolle) engagés dans l'Ordre Franciscain Séculier. Après sa formation (2^{ème} cycle, de

trois ans) au Grand Séminaire de Lorraine (Metz) et sa licence en théologie à l'Université de Lorraine, il a été ordonné diacre en vue du sacerdoce (juin 2014) et a été envoyé en mission à la paroisse de Saint-Avold depuis le mois de septembre 2014.

« Mon cœur reste liégeois, mais d'étape en étape, j'ai appris à reconnaître la route du Seigneur autrement que je ne pouvais l'imaginer. Avec le Seigneur, le service en Eglise réserve encore bien des surprises et je serai encore amené à changer d'affectation, peut-être même de région... Cela semble décousu pour ceux qui sont habitués à contrôler de loin tout ce qui leur arrive. Je faisais partie de ceux qui avaient besoin de s'assurer de l'évolution de leur vie, mais j'avais arrêté de marcher sur la route que le Seigneur m'avait pourtant montrée dès mes 13 ans. Mon cheminement est personnel mais il peut être le signe pour d'autres de la possibilité de porter des fruits même tardivement. Beaucoup trop de personnes se résignent à penser que la bénédiction est réservée aux hommes d'Eglise et que la réponse à Dieu ne peut consister qu'en un appel à rentrer dans les ordres. Quelle erreur ! Le Seigneur nous appelle tous à grandir en amour, à dépasser nos fermetures intérieures, à nous laisser guérir pour une vie nouvelle avec Lui. Marie cherche à nous mettre au monde dans une vie de joie, de paix, de miséricorde venant de son Fils et en se mettant sous le manteau de son cœur, beaucoup découvriront la manifestation de la grâce dans leur quotidien. Je ne suis pas un élu séparé des autres. Je veux simplement témoigner de la vérité de l'Amour de Dieu qui reste entier, fidèle, sans calcul et qui veut nous donner son pardon pour notre salut. Sa Lumière nous nourrit. Laissez-vous toucher par sa présence ! »

Michel Bovy

IL A BESOIN DE NOUS

“Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde...” Le message est on ne peut plus clair. Dieu chemine chaque jour à nos côtés. Plus besoin de se tenir caché. Plus besoin de se réfugier dans la peur... Forts de cette certitude et remplis de confiance, laissons la parole de Dieu agir en nous et prenons le risque de l'annoncer. Dieu compte sur nous. Dieu a besoin de nous...

Luc Stein



Des jeunes catholiques, bien décidés à le rester!

À la lecture de La Libre Belgique du début de mai 2015, j'ai été favorablement surpris par le rapport du dernier Conseil de la Jeunesse catholique. Faut-il souligner que cet important groupement réunit 19 associations et quelque 100.000 membres ?

Le Conseil se demandait donc si, dans la foulée d'autres mouvements, le CJC n'allait pas se séparer de son qualificatif « catholique ».

Contrairement aux Scouts catholiques de Belgique devenus tout simplement Scouts de Belgique et l'UCP devenu, allez comprendre, Enéo, certains jeunes nous montrent l'exemple, et nous devons impérativement les remercier. Nous avons une identité qui fait partie de notre histoire, depuis cinquante ans ou plus, que les Anciens ont construite, ce qui a permis d'arriver où nous en sommes à présent.

« Catholique » n'est pas un gros ou vilain mot..., il n'est pas porteur de séparatisme; il nous place clairement dans notre société progressiste, au moment où d'autres religions s'implantent dans notre pays. C'est donc ensemble que nous poursuivrons toujours plus loin la recherche d'un idéal et le transmettrons comme tel à la génération suivante sans perdre de temps.

Pierre Jabas de Rocourt

**Basilique St-Martin à Liège
Jeudi 4 juin 2015**

FÊTE-DIEU

EUCCHARISTIE ET PROCESSION

9h30 : office des Laudes

10h00 à 18h00 : prière et adoration du Saint-Sacrement

19h30 : eucharistie festive

présidée par Mgr Jean-Pierre Delville, évêque de Liège,
avec les chorales de l'Unité pastorale St-Martin.

20h45 : procession solennelle

jusqu'à la Cathédrale, suivie d'un verre de l'amitié.

Parking jusque minuit à l'Institut St-Laurent, rue St-Laurent 29
(car prévu vers 22h30 pour le retour au parking)

MESSE À VÉLO 2015

Dimanche 21 juin 2015

Départ de l'église de Voroux à 9h30.

Itinéraire : Voroux - Villers - Liers - Rocourt St-Léon

**12 communautés, une Unité pastorale
Ensemble depuis 10 ans**

Pour la sécurité de tous, si vous possédez un gilet fluo, merci de le porter et surtout si vous avez un casque, mettez-le.

Comme les années précédentes, nous souhaitons que vous soyez nombreux à nous rejoindre et pour ce faire n'hésitez pas à utiliser un autre moyen de transport que le vélo !!!

Tout est possible...

Si vous êtes sans voiture, venez nous rejoindre à l'église de votre choix et nous trouverons une place pour vous ...

Comme chaque année, nous terminerons par un barbecue.

Pain saucisse : 2 € - Boisson : 1,50 €

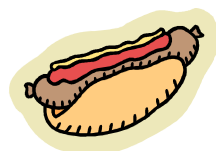
Réservation **OBLIGATOIRE** pour le repas

par e-mail ou par téléphone

au secrétariat de l'unité pastorale, pour le 15 juin.

Téléphone : 04/263.98.00

ou e-mail : up@lesdouze.be



Une ordination à Liège aussi : Thomas Sabbadini



Le dimanche 28 juin à 15 heures à la cathédrale Saint-Paul de Liège, vous aurez l'occasion d'assister à l'ordination sacerdotale de Thomas Sabbadini, qui a vécu sa dernière année de stage dans le doyenné d'Ans.

Thomas Sabbadini, originaire de Jupille, est entré, directement après des études de math, au séminaire de Liège. Il a vécu sa formation au séminaire de Namur et vient de terminer son stage d'insertion dans l'Unité Pastorale d'Awans, Alleur, Loncin et Xhandremael.

Comme plusieurs témoignages le soulignent le jour de son ordination diaconale à Alleur, le 25 janvier dernier, Thomas est un jeune joyeux, engagé et disponible. Il aime le service et prend des initiatives, désireux d'être un témoin authentique pour le monde d'aujourd'hui. Il est très engagé dans la pastorale des jeunes, et ils étaient nombreux à son ordination diaconale. Il anime les groupes « Jalem » et les confirmands de sa paroisse et fait partie des responsables de l'asbl « Amitié 2000 » (groupe de jeunes qui vont à Lourdes avec le pèlerinage diocésain). Portons dans la prière ce tout jeune futur prêtre de notre diocèse !

NE LAISSE PAS TA PLACE VIDE

Ne laisse pas seuls ceux qui animent ta communauté.
Si tu es habile de tes doigts, alors travaille de tes mains.
Si tu as la parole facile, alors parle, on a besoin de prophètes.
Si tu es doué pour l'écoute, apprends à entendre le cri muet de ceux, si nombreux, qui ne savent pas ou n'osent pas parler.
Prends ta place, elle est unique, si tu n'y vas pas elle restera vide,
Il manquera quelqu'un, quelque chose.



Rober Ribber

Réaction d'un lecteur à l'article
"Un projet porteur" de Luc Balaes
(voir Nd12 d'avril 2015)

Je suis entièrement d'accord avec ce qu'écrit Luc Balaes. Ce qu'il dit à propos de la nécessaire évolution du concept de paroisse vers le concept d'UP (Unité pastorale) vaut même selon moi, pas uniquement pour les bâtiments mais aussi pour les activités : on pourrait aller vers une seule équipe liturgique, une seule fabrique d'église, réduire le nombre d'asbl. Cela permettrait de retrouver peut-être des ressources de bénévolat pour pouvoir faire fonctionner l'essentiel, à définir en communauté UP.

Quand l'auteur se demande si c'est raisonnable d'imposer à la collectivité des frais d'entretien importants pour des édifices sans aucune valeur architecturale, je le suis tout à fait et je vais même plus loin: est-ce chrétien?

Comme il le dit très bien, l'opinion publique finira par réagir devant le fait que l'Eglise possède des bâtiments vides alors que le délai d'attente pour un logement social devient réhibitoire et que des sans-abri se multiplient dans les rues, victimes d'expulsions ou de la politique envers les immigrés.

De telles évolutions nécessiteront certainement du courage, pas seulement des "autorités" même si, à ce niveau, le Pape François nous montre l'exemple mais cela en demandera à chacun d'entre nous.

Marc Dubru (Liers)

LE SAINT DU MOIS

Thomas More (1478-1535)
Fête le 22 juin

Après des études à Oxford et Londres il devient homme de loi. Il participe au mouvement humaniste avec Érasme. Le roi Henri VIII le nommera chancelier du duché de Lancaster, puis l'équivalent de premier ministre. Lorsqu'Henri VIII rompt avec Rome pour pouvoir divorcer et fonder l'Église anglicane, More le désapprouve. Il est arrêté et exécuté comme traître en 1535.



FÊTE ANNUELLE AU CENTRE SOCIAL ITALIEN

(chaussée de Tongres, 286, 4000 Rocourt)

Dimanche 14 juin 2015 à partir de 13h.

Un bar et un barbecue seront ouverts en permanence, avec pain saucisse (3 €), assiette garnie (10 €) et assiette enfant (5 €), sans oublier les desserts.

De 13h à 18h30, diverses animations :

Salvatore & Jacky (pianiste, saxophoniste) – Nicolas (mandoliniste) - Ecole de danse : Danse Loisir - Jeunes chanteurs : Francesco, Sabrina, Gabriele, Vincenzo, Claudio, Roberto - Groupe *ARTHMONY* - Groupe *BOCCA NERA*

Invité d'honneur : Toni di Napoli

Inscription pour le 10 juin auprès de
Vito au Centre (tel. 04/263.14.07 ou de Franca (tel. 04/225.92.26)

Pèlerinage liégeois à Banneux

Que vous soyez jeune ou moins jeune, bien portant, malade, handicapé ou seul..., nous vous invitons durant cinq jours à Banneux Notre-Dame !



Du vendredi 18 au mardi 22 septembre 2015
à l'Hospitalité Notre-Dame, rue de l'Esplanade, 74 à Banneux

Animateur spirituel:

Mgr Aloys Josten, évêque émérite de Liège

Dépliants et bulletins d'inscription sont disponibles dans les églises
et au secrétariat : Pèlerinage Liégeois à Banneux,
rue de Herve, 380/17 à 4030 Grivegnée,
tél. : 04/367.72.39, e-mail : bernacharlier@skynet.be.

Paifve : Mèsse è walon

Le samedi **13 juin 2015**, la communauté paroissiale de Paifve vous invite
à **17H30** à sa sixième messe chantée **en wallon**.

Elle sera célébrée par l'abbé Pierre Vandenberg.

Vers 18h15, à la fin de la messe, dépôt de fleurs au monument
des combattants des deux guerres situé dans le porche de l'église
et verre(s) de l'amitié offert(s) par le comité des voisins sous la tonnelle.

Lectures et intentions traduites en français dans le feuillet de la messe.

Vie de nos communautés

Le groupe U.P.PRIERE

La prochaine rencontre du groupe U.P.Prière à l'église de Voroux aura lieu, comme d'habitude, le troisième jeudi du mois, en occurrence **le 18 juin à 19h45**. Invitation cordiale à toutes et à tous !

Partage d'évangile

Le prochain partage d'évangile aura lieu le mercredi **24 juin 2015, à 19h30**, chez les Sœurs de Rocourt. Passage biblique : **Marc 5, 21-43**. Merci de venir avec Bible, stylo et bloc-notes. En juillet et en août, pas de rencontre Partage d'évangile!

Messe et sacrement des malades à Liers

le vendredi 12 juin à 15h à la salle "Astérix" à Liers (chaussée Brunehault) aura lieu l'eucharistie pour les malades de tous âges, les personnes handicapées et les aînés avec réception du sacrement des malades pour les personnes qui le désirent. Accueil à partir de 14h30. Cette messe sera suivie d'un goûter. Nous pouvons aller vous chercher en voiture et vous reconduire si vous avez des difficultés à vous déplacer. Merci aussi de nous prévenir de votre présence avant le 9 juin si vous venez par vos propres moyens en téléphonant après 18h00 au 04/278.65.78 (Mme Detrembleur).

Messes à Milmort

Attention : veuillez bien noter deux modifications dans l'horaire des messes de juin pour l'église de Milmort :

- Pas de messe le **samedi 6 juin** à 19h en raison des premières communions le lendemain .
- Pas de messe le **samedi 20 juin** à 19h en raison de la fête paroissiale le lendemain.

Deux rendez-vous importants

Pour tous celles et ceux qui veulent participer activement à la préparation des deux événements prévus pour fêter les 10 ans de notre UP, voici deux réunions à ne pas manquer :

- **Mercredi 3 juin** à 20 h au-dessus de la salle Astérix à Liers (derrière l'église) : seconde réunion de préparation de la messe à vélo.
- **Jedi 25 juin** à 20 h aux Espaces à Rocourt (Chaussée de Tongres 353): réunion de préparation de la journée festive programmée le 4 octobre prochain. Invitation à toutes et à tous !

ATTENTION !

La permanence du secrétariat du mercredi après-midi est supprimée du lundi 15 juin jusqu'au 30 août 2015.
Merci pour votre compréhension !

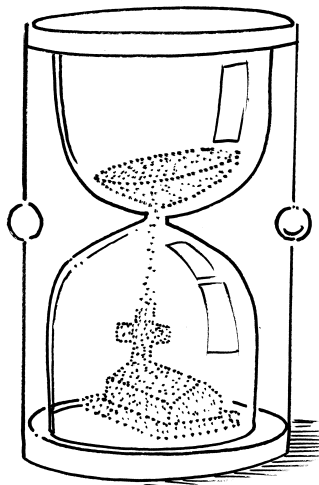
QUI AURA LE DERNIER MOT ?

Comment ça va finir tout ça ?

"Tout ça" : c'est notre vie personnelle... et celle des êtres que nous aimons. D'étape en étape, n'allons-nous pas vers la mort ? La mort point final de l'aventure personnelle ?

"Tout ça" : c'est l'histoire du monde... avec cette impression que ce qui s'annonce c'est le déluge, l'extinction... point final de l'aventure humaine ?

Question légitime ! Réponse impossible à l'homme. Silence. Respect. Le chrétien n'a que sa foi, sa foi pour en vivre, sa foi à offrir : "Grâce à Dieu les flots de la mort ne l'emporteront pas".



Secrétariat de l'unité pastorale

Heures d'ouverture :

Du lundi et vendredi de 9 h à 12 h

Mercredi de 9 h à 12h et de 14h à 16h30.

Notre adresse: Chaussée de Tongres 349 à 4000 Rocourt.

Notre numéro de téléphone : **04/263.98.00.**

GSM de l'UP : **0491/59.75.22**

Notre adresse mail : **up@lesdouze.be.**

Notre site internet : **http://lesdouze.be.**

N° de compte bancaire : **BE 94-7320-1100-5814**

**Espace publicitaire
imprimerie Dallemagne**